

Reconstruction du Lycée Jules Ferry à Versailles

Avec Péresse, les lycéens passeront après un hôtel de luxe

Paris, le 17 octobre 2018

Aujourd'hui, **Michel JALLAMION, conseiller régional**, a interpellé l'exécutif régional à propos de la situation du lycée Jules Ferry de Versailles qui attendra d'être reconstruit/rénové dans des bâtiments modulaires de manière transitoire.

Le site actuel pour lequel il avait été expliqué qu'il était impossible de reconstruire le lycée sur place va pourtant voir des travaux débiter mais pour un hôtel de luxe Hilton en vue des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Il semble que la ville de Versailles et la région présidée par Valérie Péresse, familière de Versailles, aient agi pour ce nouveau projet hôtelier bien plus urgent à leurs yeux qu'un lycée public.

Le Lycée Jules FERRY, seul lycée public polyvalent de la ville, attendra donc encore avant d'être reconstruit sur un autre site de l'autre côté de l'autoroute, dans un quartier excentré de Versailles vers la ville nouvelle, à 2km du lieu du lycée actuel et sans moyen de transport en commun actuellement accessible.

Pour **Céline MALAISE, présidente du groupe Front de gauche**, « ce choix et ce revirement sont inadmissibles. D'autant que depuis 20 ans les bâtiments de France et la mairie de Versailles refusaient systématiquement les projets de rénovation du lycée sur le site. Aujourd'hui, ce qui devait être un patrimoine préservé à tout prix,

au mépris de l'urgence des besoins des lycéens est oublié. Comment les bâtiments de France ont-ils pu changer d'avis de manière aussi abrupte ? Comment peut-on privilégier la construction d'hôtel de luxe destiné aux JOP 2024 à des équipements sportifs de qualité pour des lycéens qui sont actuellement dans l'obligation de traverser la ville pour pratiquer les activités d'EPS. C'est honteux. »

Outre les difficultés de transports, les problèmes de cette construction y sont multiples : recours au PPP, concurrence entre les lycées versaillais publics et publics/privés... De plus, ce qui avait été promis pour améliorer les conditions d'étude et convaincre la communauté éducative de quitter le site actuel, à savoir des équipements sportifs attendants ne semblent plus garantis.

Non seulement, les personnels et les élèves sont exclus d'un site qui leur convient au profit d'un projet honteux répondant aux intérêts financiers locaux, mais surtout le projet qu'on leur propose est en-dessous de tout : pas de gymnase ; un internat limité à 70 places réservées aux élèves du pré-bac ; pas de parking pour les élèves et un parking sous-dimensionné pour les personnels ; contraintes pédagogiques non prises en compte...

Pour **Michel JALLAMION**, « les revendications des personnels sont légitimes. La reconstruction doit avoir lieu sur le site actuel ».

Suivi presse : Karine BRISHOUAL / 07 60 03 71 73 / karine.brishoual@iledefrance.fr

